Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Secrétariat général **Service des ressources humaines** **Sous-direction mobilité, emplois,carrières** **78, rue de Varenne** **75349 PARIS 07 SP** **0149554955**	**Note de mobilité** **SG/SRH/SDMEC/2014-5** **08/01/2014**

Date de mise en application : Immédiate
Date limite d'application : 17/02/2014
Diffusion : Tout public

Cette instruction n'abroge aucune instruction.
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 15

Objet : Appel de candidatures : 15 postes dans le 2ème cercle

Plusieurs postes sont offerts à la mobilité dite du «2ème cercle» ; les fiches correspondantes mentionnant les personnes à contacter sont jointes en annexe à la présente note.

Agence des aires marines protégées :

1 poste de chargé(e) de mission "protection de la biodiversité marine" au sein du département "appui aux politiques publiques" - service "protection et usages du milieu marin" (catégorie A ou agent contractuel) à BREST (29).

1 poste de chargé(e) de mission "LIFE + pêche à pied de loisir, coordinateur(rice) local(e) au sein du Parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'Opale (catégorie A ou agent contractuel) à BOULOGNE-SUR-MER (62).

1 poste de chargé(e) de mission usages de loisirs/tourisme et patrimoine culturel au sein du Parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'Opale (catégorie A ou agent contractuel) à BOULOGNE-SUR-MER (62).

1 poste de documentaliste audiovisuel (H/F) (catégorie A ou agent contractuel) à BREST (29).

FAO :

1 poste d'expert(e) des normes volontaires de qualité et coordinateur(rice) du projet d'appui au renforcement des politiques de qualité spécifique des aliments (catégorie A) à ROME (Italie).

1 poste de chargé(e) de recherche en ressources zoogénétiques (catégorie A) à ROME (Italie).

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt - bureau du Consortium à Montpellier :

1 poste d'expert(e) en développement des capacités et partenariats (catégorie A ou A+/ingénieur ou enseignant-chercheur) à Montpellier (34).

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt - Institut de Recherche en Sciences et Technologies pour l'Environnement et l'Agriculture (IRSTEA) :

1 poste de Directeur(rice) régional(e) Centre et Bourgogne (catégorie A+) à NOGENT-SUR-VERNISSON (45).

Ministère des Outre-Mer - Direction générale des Outre-Mer :

1 poste de chef(fe) du bureau des politiques agricoles, rurales et maritimes (catégorie A+) à PARIS (75).

Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA) :

1 poste de délégué(e) régional(e) Rhône-Alpes (catégorie A/A+) à BRON (69).

1 poste de chargé(e) de mission "pollutions diffuses et Ecophyto" (catégorie A/A+) à VINCENNES (94).

Parc National des Ecrins :

1 poste de chef(fe) d'unité territoriale (ingénieur de catégorie A (IAE)) à LE BOURG D'OISANS (38).

Parc National du Mercantour :

1 poste de che(fe) du service connaissance et gestion du patrimoine (catégorie A ou agent contractuel) à NICE (06).

1 poste de chargé(e) de mission évaluation environnementale, polices administrative et judiciaire (catégorie A) à NICE (06).

Parc National La Vanoise :

1 poste de chargé(e) de mission WEB, technologies de l'information et de la communication (TIC), boutique (catégorie A) à CHAMBERY (73).

Le sous-directeur mobilité, emplois et carrières

Signé : Michel GOMEZ

Agence des aires marines protégées

Emploi proposé

- Emploi proposé : Chargé(e) de mission « protection de la biodiversité marine » au sein du département « Appui aux politiques publiques » (H/F) - service « protection et usages du milieu marin »
- Grade : ouvert **en priorité** aux fonctionnaires de catégorie A et, à défaut, aux personnels non titulaires de niveau équivalent.
- Niveau d'études : Bac + 5 ou expérience équivalente.
- Résidence administrative : Brest
- Position administrative : Position normale d'activité, détachement sur contrat ou mise à disposition pour les fonctionnaires ; contrat à durée déterminée de trois ans renouvelable pour les agents non titulaires.

Nature de l'activité

L'Agence des aires marines protégées est créée par la loi du 14 avril 2006 sur les parcs nationaux, les parcs naturels marins et les parcs naturels régionaux. L'agence apporte un appui aux politiques publiques en matière de création et de gestion d'aires marines protégées et de façon plus générale de protection du milieu marin. Elle est une agence de moyens pour les parcs naturels marins et elle anime le réseau des gestionnaires d'aires marines protégées.

Le département d'appui aux politiques publiques apporte son expertise aux gestionnaires d'aires marines protégées (dont les parcs naturels marins) ainsi qu'au ministère de tutelle, aux services déconcentrés de l'Etat ainsi qu'aux collectivités qui disposent de compétences sur le milieu marin.

En son sein, le service « protection et usages du milieu marin » développe des activités de montage et de gestion de projet, ainsi que d'établissement de doctrine et d'appui transversal, dans plusieurs domaines incluant la gestion des aires marines protégées et de la biodiversité marine en général, y compris les usages concernés, l'évaluation, les analyses économiques et sociales, la planification… Les interlocuteurs privilégiés du service « Protection et usages du milieu marin » sont l'État au niveau central, en particulier sur les questions de définition et de mise en œuvre des politiques publiques, les organismes professionnels nationaux, les têtes de réseaux de gestionnaires d'aires marines protégées et d'association œuvrant pour la protection et la gestion du milieu marin.

Au sein de ce service, le (la) chargé(e) de mission « Protection de la biodiversité marine » est chargé(e) :

- de coordonner la contribution de l'Agence à l'élaboration des politiques publiques de protection de la biodiversité, notamment dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie nationale de création et de gestion des aires marines protégées, mais aussi dans le cadre des autres stratégies définies au niveau national et des instruments juridiques tels que la Directive cadre sur la stratégie pour le milieu marin (cf. le programme de mesures) ;

- d'élaborer la doctrine de l'Agence sur la définition des plans de gestion des aires marines protégées, notamment pour les parcs naturels marins, les sites Natura 2000 (boîte à outil pour les DOCOB…) et, plus généralement, les aires marines protégées à la création ou la gestion desquelles l'Agence contribue, notamment outre-mer ; d'apporter un appui à la mise en œuvre de cette doctrine auprès des équipes des antennes et des parcs naturels marins ;
- de coordonner le suivi de la mise en œuvre de la stratégie nationale de création et de gestion d'un réseau cohérent d'aires marines protégées en termes de rapportage et de communication ;
- de suivre les démarches de planification stratégique marine aux différentes échelles et de contribuer à leur élaboration pour ce qui est du volet environnemental ;
- de coordonner les programmes d'actions de l'agence et de ses partenaires sur les espèces marines à enjeu de conservation : protection des espèces, prise en compte dans les politiques publiques, plans d'actions espèces marines.

Dans le cadre de ces missions, le(la) chargé(e) de mission peut être appelé(e) à monter et coordonner des projets. Il(elle) réalise des expertises ponctuelles, rédige (ou contribue à) des documents de référence et des guides méthodologiques, participe à l'organisation de séminaires, colloques, apporte un appui méthodologique et relaye les informations pertinentes vers les personnels des parcs marins, missions d'étude et antennes, apporte un appui aux gestionnaires des autres catégories d'AMP. Un lien étroit sera établi avec le ministère et les services de l'Etat et des collectivités en charge de ces politiques. Ce type de poste implique une forte collaboration avec l'ensemble des services et unités de l'Agence au niveau du siège, des antennes et des parcs naturels marins.

Qualités requises

Compétences et expérience professionnelle

- Connaissance des politiques et des problématiques liées à la préservation de la biodiversité marine ;
- Connaissance des différentes catégories d'aires marines protégées ;
- Connaissance des démarches de gestion maritime intégrée et notamment de la DCSMM ;
- Bonne connaissance des différentes catégories d'usagers intervenant sur le milieu marin et en particulier dans le domaine des gestionnaires et scientifiques ;
- Connaissance du fonctionnement de l'administration française ;
- Bon niveau d'anglais professionnel.

Qualités personnelles

- Réactivité et capacité à l'innovation ;
- Capacités de travail en équipe ;
- Capacités rédactionnelles ;
- Capacités d'animation et de gestion de projet.

Candidatures

Date limite des candidatures internes : **15 janvier 2014**
Date limite des candidatures externes : **24 janvier 2014**
Prise de poste : **à partir du 1er mars 2014**

Les candidatures devront consister en une lettre de motivation et un curriculum vitae, et faire impérativement apparaître le statut du candidat (fonctionnaire, reconnaissance travailleur handicapé, contractuel).

Elles sont à adresser :

- ✓ Soit par mail : au service des ressources humaines de l'Agence des aires marines protégées recrutement@aires-marines.fr, **en indiquant en objet la référence « M231 »** ;

- ✓ Soit par courrier à l'adresse suivante : Agence des aires marines protégées, 16 quai de la douane_BP42932_29229 BREST cedex 2.

Les personnes souhaitant des informations sur le poste peuvent contacter François Gauthiez, directeur du département « appui aux politiques publiques » et chef du service « protection et usages du milieu marin » par intérim au 02 98 33 34 96. Mél : francois.gauthiez@aires-marines.fr

Modalités de sélection

Une première sélection des candidats est effectuée au vu de la lettre de motivation et du curriculum vitae. Les candidats fonctionnaires sélectionnés seront convoqués devant un (ou plusieurs) jury(s). En l'absence de candidature retenue parmi les fonctionnaires, les candidats non fonctionnaires sélectionnés seront à leur tour auditionnés par le(s) jury(s).

Agence des aires marines protégées

Emploi proposé

- Emploi proposé : **Chargé(e) de mission « LIFE+ Pêche à pied de loisir, coordinateur(trice) local(e) » (H/F)** au sein Parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'Opale.

- Grade : ouvert en priorité aux fonctionnaires de catégorie A, à défaut aux personnels non titulaires de niveau équivalent.

- Niveau d'études : Bac + 5 ou expérience équivalente.

- Résidence administrative : Boulogne sur Mer

- Position administrative : détachement sur contrat de trois ans maximum pour les fonctionnaires, contrat à durée déterminée de trois ans non renouvelable pour les agents non titulaires.

Contexte

L'Agence des aires marines protégées est créée par la loi du 14 avril 2006 sur les parcs nationaux, les parcs naturels marins et les parcs naturels régionaux. L'agence apporte un appui aux politiques publiques en matière de création et de gestion d'aires marines protégées et de façon plus générale de protection du milieu marin. Elle est une agence de moyens pour les parcs naturels marins et elle anime le réseau des gestionnaires d'aires marines protégées.

En particulier, l'Agence coordonne au plan national un projet LIFE+ gouvernance « **Expérimentation pour une gestion durable et concertée de la pêche à pied récréative »**, en partenariat très étroit avec neuf structures sur onze zones des façades Manche/Mer du Nord et Atlantique dont notamment la zone du Parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'Opale, créé par le décret du 11 décembre 2012.

La pratique de pêche à pied récréative est un enjeu majeur dans le Parc naturel marin et a été particulièrement évoquée lors du travail de concertation conduit par la mission d'étude. Le Parc doit donc initier un travail transversal avec les acteurs concernés pour proposer une prise en compte efficace de cette problématique dans son futur plan de gestion.

Feuille de route à 15 ans, le plan de gestion du Parc, doit être établi dans les deux ans par le conseil de gestion et présentera, conformément aux orientations de gestion définies dans le décret, l'ensemble des objectifs et des indicateurs pour permettre la préservation et le développement durable des activités sur son périmètre.

Mission proposée

Le (la) chargé(e) de mission, placé(e) sous l'autorité de la directrice-déléguée du Parc, devra travailler en lien étroit avec les autres agents du Parc, les chargés de mission du siège, l'antenne de façade Manche Mer du Nord et l'équipe de coordination nationale du projet LIFE+.

Le (la) chargé(e) de mission LIFE+ pêche à pied de loisir – zone du Parc naturel marin des estuaires marins et de la mer d'Opale :

- Assure la conduite et la coordination du projet local LIFE sur la zone englobant le Parc naturel marin et les sites Natura 2000 des Caps. Cette mission consiste notamment à :
    - mettre en place, animer les instances de gouvernance locale du projet et veiller à leur bon fonctionnement et au bon avancement des différentes actions prévues ;

- organiser et réaliser (en partie) les actions de terrain prévues dans le cadre du projet (analyse de fréquentation, enquêtes, sensibilisation/communication, diagnostic de l'activité, suivi écologique, indicateurs) avec les partenaires locaux ;
- analyser les données de terrain récoltées, rédiger les rapports d'analyse locaux et un plan d'action « pêche à pied de loisir » en association avec les organes de gouvernance locaux ;
- produire les études et rapports techniques prévus dans le projet ;
- contribuer aux réflexions et productions méthodologiques nationales ;
- contribuer au suivi administratif et financier du projet (préparation et suivi des conventions et appels d'offres, remontées des dépenses,…).

➢ Contribue par ailleurs aux travaux menés par le Parc naturel marin, concernant les activités de pêche à pied récréative, dans l'objectif de finaliser la rédaction du plan de gestion et sa mise en oeuvre.

Qualités requises

Compétences et expérience professionnelle

- Compétences et expérience en matière de pilotage de projets ;
- Expérience en animation de réunions (préparation et animation du comité de pilotage) ;
- Connaissances en écologie marine (inventaire naturaliste de terrain), traitement et analyse de données ;
- Expérience en éducation à l'environnement et sensibilisation du public ;
- Connaissance de la pêche à pied récréative (technique, espèces, pratiques, sociologie).

Qualités personnelles

- Rigueur, capacité d'initiative et d'organisation ;
- Qualité d'expression écrite et orale et esprit de synthèse (rapport d'étude, bilan d'activité, convention, plan de gestion) ;
- Sens du relationnel et de la communication ;
- Capacité à organiser des actions « terrain » dans un cadre multi-partenarial ;
- Capacité d'animation et de relations avec des partenaires externes (institutionnels, scientifiques, associatifs, élus) ;
- Capacité de travail en équipe et d'encadrement de stagiaire.

Candidatures

Date limite des candidatures : **15 janvier 2014**
Prise de poste souhaitée : **février 2014**

Les candidatures devront consister en une lettre de motivation et un curriculum vitae et faire impérativement apparaître le statut du candidat (fonctionnaire ou contractuel).

Elles sont à adresser :

- Par mail à recrutement@aires-marines.fr avec en objet la référence **« M324 »**

Ou

- Par courrier à : Agence des aires marines protégées, Service Ressources Humaines, 16 quai de la douane 29229 Brest cedex 02.

Modalités de sélection

Une première sélection des candidats est effectuée au vu de la lettre de motivation et du curriculum vitae. Les candidats fonctionnaires sélectionnés seront convoqués devant un (ou plusieurs) jury(s). En l'absence de candidature retenue parmi les fonctionnaires, les candidats non fonctionnaires sélectionnés seront à leur tour auditionnés par le(s) jury(s).

Agence des aires marines protégées

Emploi proposé

Intitulé du poste : « **Chargé(e) de mission usages de loisirs/tourisme et patrimoine culturel (H/F) »** au sein du Parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'Opale

Grade : ouvert **en priorité aux fonctionnaires** de catégorie A, ou à défaut aux personnels non titulaires de niveau équivalent

Niveau d'études : minimum bac + 5 ou niveau équivalent

Résidence administrative : Boulogne sur mer (62)

Position administrative : pour les fonctionnaires : position normale d'activité, détachement sur contrat (trois ans renouvelables) ou mise à disposition ; pour les agents non titulaires : contrat à durée déterminée de trois ans renouvelable.

Contexte

L'Agence des aires marines protégées, établissement public à caractère administratif, créé par la loi du 14 avril 2006 sur les parcs nationaux, les parcs naturels marins et les parcs naturels régionaux, apporte un appui aux politiques publiques en matière de création et de gestion d'aires marines protégées et de façon plus générale de protection du milieu marin. L'Agence des aires marines protégées met à disposition des parcs naturels marins les moyens nécessaires à leur fonctionnement.

Le Parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'Opale a été créé par le décret n° 2012-1389 du 11 décembre 2012. Bordant un linéaire côtier de 118 km, intégrant 7 estuaires, il couvre une superficie de 2 300 km² et se situe à un carrefour biologique et économique majeur. Il abrite un écosystème exceptionnel encore méconnu, avec une grande diversité de milieux : estuaires, estrans, dunes hydrauliques,… où plus de 200 espèces animales et végétales ont été recensées. Il constitue un espace partagé par de nombreuses activités humaines : pêche professionnelle avec le premier port de pêche français, pêche récréative, extraction de granulats, activités sportives et touristiques sur le littoral,…. Comme tout parc naturel marin, il a pour objectif de contribuer à la connaissance du patrimoine marin ainsi qu'à la protection et au développement durable du milieu marin.

L'équipe du Parc est au service du conseil de gestion. Actuellement composée de quatre personnes, cette équipe devrait à terme atteindre environ 25 personnes réparties entre la direction, le service « Ingénierie » et le service « Opérations ». Le service « ingénierie » sera chargé d'élaborer le plan de gestion du Parc, de mettre en place les mesures de gestion prévues, de préparer les dossiers relatifs aux avis du conseil de gestion, de concevoir et de réaliser les plans d'actions annuels. Il devra conduire ces actions en liaison étroite avec le service « Opérations », chargé de l'application du programme d'actions sur le terrain, notamment les opérations de suivi du milieu marin, de surveillance et de contrôle et la sensibilisation des usagers. La mise en place de ces services interviendra au fur et à mesure de la montée en puissance de l'équipe du Parc.

Le décret du Parc précise parmi ses orientations : « *Mettre en valeur et développer durablement … les usages de loisirs et les usages traditionnels porteurs de l'identité maritime, …* » et « *… mieux connaître, faire connaître… les valeurs et biens culturels liées à la mer, à l'originalité des estuaires, de l'estran… aux pratiques et savoir-faire traditionnels….*».

Nature de l'activité

Au sein du Parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'Opale, le/la « Chargé(e) de mission usages de loisirs/tourisme et patrimoine culturel » sera placé(e) dans un premier temps sous l'autorité

de la directrice-déléguée du Parc, puis sous l'autorité du chef de service « Ingénierie » du Parc lorsque ce service aura été mis en place (fin 2014 – début 2015).

Il/elle aura pour principales missions, pour les thématiques des usages de loisir (chasse maritime, sports de nature, plaisance, activités touristiques…) et du patrimoine culturel maritime, de contribuer à l'élaboration du plan de gestion du Parc (et dans un second temps, à sa mise en œuvre), ainsi qu'à l'instruction des demandes d'avis soumises au conseil de gestion du Parc et à la préparation et la réalisation du plan d'action du Parc. Il/elle apportera une expertise technique, scientifique et juridique sur ces thématiques pour l'ensemble des sujets relevant du Parc.

Il/elle sera amené(e) à réaliser les activités suivantes :

- ✓ animer la concertation avec les représentants les acteurs locaux, institutionnels et professionnels impliqués dans ces thématiques afin d'assurer l'intégration et la prise en compte des enjeux dans le plan de gestion du Parc ;
- ✓ contribuer à l'amélioration des connaissances de ces thématiques en lien étroit avec les acteurs ;
- ✓ préparer, piloter, réaliser ou faire réaliser des projets ou études relatifs à ces thématiques.

Il/elle travaillera en étroite coopération avec les autres chargés de mission du Parc et particulièrement avec le chargé de mission « Life Pêche à pied » qui traitera de la pêche à pied de loisirs pour la zone du Parc. Il/elle participera au développement d'une expertise commune au sein de l'Agence avec les chargés de mission de ces thématiques des autres parcs naturels marins, des antennes et du siège de l'Agence.

✶ Qualités requises

Compétences et expériences professionnelles

- ✓ Expérience **d'au moins 3 ans** dans les thématiques concernées par le poste
- ✓ Connaissance des différentes catégories d'usagers et acteurs intervenant sur le milieu marin, l'estran
- ✓ Une connaissance des questions liées à la valorisation culturelle et touristique du patrimoine maritime
- ✓ Bon niveau d'anglais professionnel
- ✓ Connaissance en gestion de projet

Qualités personnelles

- ✓ Capacité de travail en équipe
- ✓ Qualités rédactionnelles
- ✓ Capacités d'animation (animation de groupes de travail),
- ✓ Capacités relationnelles (relations avec les différents acteurs institutionnels et privés)

✶ Candidatures

Date limite des candidatures internes : 9 janvier 2014

Date limite des candidatures externes : 23 janvier 2014

Prise de poste : au plus tôt à partir du 1er février

Les candidatures devront consister en une **lettre de motivation** et un **curriculum vitae**. **Elles devront impérativement faire apparaître le statut du candidat (fonctionnaire ou contractuel)** et sont à adresser :

- ✓ soit par courriel à : recrutement@aires-marines.fr en indiquant dans l'objet la référence « M326»
- ✓ soit par courrier à : Agence des aires marines protégées - Service ressources humaines - 16 quai de la douane - BP 42932 - 29229 BREST CEDEX 02

Les personnes souhaitant des informations sur le poste peuvent contacter Catherine Canova-Ramet, directrice-déléguée du Parc naturel marin des estuaires picards et mer d'Opale au 03 21 99 15 80.

Modalités de sélection

Une première sélection de candidats fonctionnaires sera effectuée au vu de la lettre de motivation et du curriculum vitae. Les candidats fonctionnaires ainsi sélectionnés seront convoqués devant un (ou plusieurs) jury(s).

En l'absence de candidature retenue parmi les fonctionnaires, une sélection des candidats non fonctionnaires sera effectuée au vu de la lettre de motivation et du curriculum vitae et les candidats non fonctionnaires ainsi sélectionnés seront à leur tour auditionnés par le(s) jury(s).

Agence des aires marines protégées

Emploi proposé

Emploi proposé : **Documentaliste audiovisuel (H/F)**

Grade : ouvert aux fonctionnaires de catégorie A. et à titre dérogatoire, aux candidats reconnus travailleurs handicapés par voie contractuelle. A défaut les personnels non titulaires de niveau équivalent peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.

Niveau d'études : Bac + 5 en documentation.

Expérience requise : 3 ans minimum sur un poste équivalent spécialisé en audiovisuel.

Résidence administrative : Brest (29)

Position statutaire : position normale d'activité ou détachement sur contrat pour les fonctionnaires, contrat à durée déterminé de trois ans pour les agents non titulaires.

Poste à temps plein

Contexte de l'Agence

L'Agence des aires marines protégées est un établissement public administratif, créée par la loi du 14 avril 2006 sur les parcs nationaux, les parcs naturels marins et les parcs naturels régionaux. L'agence apporte un appui aux politiques publiques en matière de création et de gestion d'aires marines protégées et de façon plus générale de protection du milieu marin. Elle est une agence de moyens pour les parcs naturels marins et elle anime le réseau des gestionnaires d'aires marines protégées.
Basée à Brest, elle est présente sur les trois façades maritimes métropolitaines (Le Havre, Brest, Marseille) et en outre-mer (Mayotte, Polynésie française, Antilles, Nouvelle Calédonie).

La communication de l'Agence des aires marines protégées repose, notamment, sur une politique audiovisuelle forte. L'audiovisuel donne à voir un milieu marin méconnu et difficilement accessible. Le service communication est doté d'une médiathèque en ligne, avec pour fonds principaux des photos, des vidéos et dans une moindre mesure, des sons. Les utilisateurs de cette médiathèque sont les agents de l'Agence, les journalistes et les partenaires institutionnels. L'Agence des aires marines protégées a un partenariat de coproduction audiovisuel avec Océanopolis.

Au sein du service communication, placé(e) sous la responsabilité du chef de service, le/la documentaliste audiovisuel aura notamment pour missions :

- Participation à la définition de la politique audiovisuelle de l'Agence,

- Mise en œuvre opérationnelle de cette politique audiovisuelle : suivi de la centralisation des fonds de l'Agence, contrôle qualité, élaboration de procédures, traitement des besoins des utilisateurs…,
- Gestion et alimentation de la médiathèque (intégration, indexation, diffusion, formation interne des agents…),
- Traitement de l'image et du son (retouche photos, montage simple de vidéo, numérisation…) et prise de vue.
- Encadrement de prestataires et suivi administratif des projets audiovisuels (conventions, cession, achat…). Un suivi juridique est également demandé, en lien avec le secrétariat général.
- Veille sectorielle : suivi de l'évolution des outils de médiathèque, nouvelles technologies, prestataires potentiels…

✷ Qualités requises

- Excellente connaissance et maitrise des techniques documentaires (indexation, workflow, techniques de recherches…)
- Maitrise des logiciels de PAO (Photoshop) et du logiciel de traitement vidéo (Final Cut).
- Expérience significative dans un service de communication.
- Aisance avec les environnements PC et MAC.
- Connaissance de la chaîne graphique,
- Capacité à travailler en équipe et à collaborer avec les partenaires et prestataires diversifiés.
- Capacité à travailler en autonomie et à être force de proposition.
- Adaptabilité, réactivité et polyvalence.
- Organisation, rigueur et méthode.
- Connaissance du milieu marin exigée.

✷ Candidatures

Date limite des candidatures: 25 janvier 2014 midi
Prise de poste souhaitée : 1er mars 2014
Les candidatures devront consister en une lettre de motivation et un curriculum vitae ; et faire impérativement apparaître le statut du candidat (fonctionnaire ou contractuel).

Elles sont à adresser :

➢ soit par mail : recrutement@aires-marines.fr en **indiquant impérativement** dans **l'objet de votre mail la référence « M327 »**

➢ soit par courrier à l'adresse suivante : Agence des aires marines protégées : 16 quai de la Douane _ BP 42932 _ 29229 BREST cedex 2.

Pour toutes informations d'ordre technique sur le poste, contact :
fabienne.queau@aires-marines.fr

✷ Modalités de sélection

Une première sélection des candidats est effectuée au vu de la lettre de motivation et du curriculum vitae. Les candidats fonctionnaires ou reconnus travailleurs handicapés sélectionnés seront convoqués devant un (ou plusieurs) jury(s). En l'absence de candidature retenue parmi celles-ci, les candidats non fonctionnaires sélectionnés seront à leur tour auditionnés par le(s) jury(s).

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de le Forêt
Direction générale des politiques agricole, agroalimentaire et des territoires

Catégorie A
Expert des normes volontaires de qualité et coordinateur/trice du projet d'appui au renforcement des politiques de qualité spécifique des aliments

Mise à disposition à la FAO, à Rome
Prise de poste : 1er février 2014
(Durée de l'engagement : 3 ans)

Contexte :

La FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture) a engagé depuis 2007, avec l'appui de la France (contribution financière et mise à disposition d'un agent), un programme traitant des questions liées à la qualité spécifique, en particulier liée à l'origine, afin de répondre aux besoins dans ce domaine. Le « programme d'appui au renforcement des politiques de qualité spécifique des aliments lié à l'origine et aux traditions» (ci-après programme « Qualité et Origine ») permet d'appuyer les Etats membres de la FAO et les parties prenantes dans la mise en œuvre tant au niveau institutionnel que local de systèmes de normes de qualité liée à l'origine (Indications Géographiques), adaptés à leur contexte économique, social et culturel, afin de contribuer au développement rural et au renforcement des revenus des producteurs. Le programme a permis jusqu'à présent d'élaborer la stratégie de la FAO dans le domaine des IG, de capitaliser l'information et les connaissances relatives aux expériences des Pays dans ce domaine, et de fournir des recommandations pour répondre aux besoins des Etats membres. Des outils ont été développés (guide "Territoires, produits et acteurs locaux : des liens de qualité", manuels, outils en ligne...) et des projets de coopération technique, lancés.

De manière plus générale, les questions relatives aux politiques de qualité spécifique au sens large prennent de plus en plus d'importance avec le **développement de normes volontaires, publiques et privées,** l'importance de différencier les produits sur le marché et de prendre en compte de nouvelles attentes sociétales. En particulier les démarches de qualité liée à l'origine, à la durabilité et aux aspects sociaux se sont récemment développées dans de nombreux pays, en relation avec une demande croissante des consommateurs et l'intérêt des producteurs.

Missions :
Sous la supervision du Coordinateur de l'Objectif Stratégique 4, en collaboration avec l'ensemble de l'équipe et les autres départements et divisions pertinents de la FAO, l'agent mis à disposition aura d'une part (pour environ 50 % de son temps), la responsabilité de la coordination de la prochaine phase de mise en œuvre du programme « Qualité & Origine » auquel la France apportera une nouvelle contribution (quatrième phase) et d'autre part (pour les 50 % restant de son temps de travail), il ou elle contribuera aux travaux en cours de la FAO sur les normes volontaires au sens large, privées et publiques, ainsi qu'à l'amélioration des connaissances sur ce sujet.

Son action s'inscrira dans l'objectif stratégique 4, pour ce qui concerne les normes volontaires et les liens avec le marché et les chaînes de valeur.

Il ou elle sera chargé(e) en particulier de :

- Coordonner le programme « Qualité et Origine » : notamment préparer, organiser et réaliser des forums, séminaires, sessions de formation prévus aux niveaux régional, local et au siège ; développer, enrichir, mettre à jour le cas échéant les outils jugés opportuns au cours du projet (outils de formation et d'information) et les diffuser ; superviser la mise à jour du site web de la FAO (forme et contenu) sur la qualité liée à l'origine (www.foodquality-origin.org) et alimenter le site ; identifier les besoins d'appui dans les pays et formuler ou appuyer la formulation de projets d'appui technique correspondants, y compris l'identification de financements (FAO ou bailleurs) et de partenaires dans la mise en œuvre ; renforcer les capacités internes de la FAO (notamment appui des bureaux décentralisés).
- Apporter un soutien technique et organisationnel pour la mise en œuvre dans les pays des projets d'appui et autres actions liées à la mise en œuvre des politiques sur les normes volontaires de qualité spécifique (sensibilisation, promotion, appui institutionnel).
- Animer le réseau des acteurs concernés pour favoriser les échanges au niveau international et assurer la coordination avec les bureaux régionaux de la FAO et avec les autres Organisations et institutions

internationales (OMPI, Banque mondiale, UNESCO, OMC, ONUDI, OAPI, CIHEAM, UNCTAD, UNFSS...).

- Alimenter et développer le réseau de collaborations en interne avec les autres divisions et départements sur les thématiques complémentaires (Food for the city, systèmes ingénieux du patrimoine agricole mondial (SIPAM/GIAHS), Observatoire des agricultures du monde (OAM/WAW), etc.) et avec les partenaires externes.

Il travaillera sous la supervision directe de la Division des infrastructures rurales et des agro-industries (AGS), en charge des activités liées au développement des indications géographiques et des autres standards, et y sera administrativement rattaché. Par ailleurs, il travaillera en lien très étroit avec l'unité en charge de la sécurité sanitaire et qualité des aliments pour les activités en lien avec la gouvernance des standards volontaires.

Expérience et Qualités requises :

- Diplôme : universitaire supérieur dans le domaine, vétérinaire, ou sciences et technologies des aliments ou agronomique. Une expérience en économie, ainsi qu'une bonne connaissance des questions de qualité sanitaire des aliments serait appréciable.
- Expérience : cinq ans d'expérience professionnelle dans les domaines de la sécurité et/ou qualité des aliments, si possible dans le cadre de programmes de coopération technique.
- Intérêt affirmé pour l'animation de réseau, sens du contact.
- Disponibilité pour des déplacements professionnels.
- Qualités rédactionnelles et de synthèse.
- Capacité à s'insérer dans une équipe de projet multiculturelle.
- Pratique courante de l'anglais tant à l'écrit qu'à l'oral. Une langue supplémentaire est un atout (en particulier l'espagnol).

Localisation : Siège de la FAO à Rome

Contacts

Marie Hélène LE HENAFF, DGPAAT, Sous-directrice des échanges internationaux -
Tél. : 01.49.55.45.08 - email : marie-helene.le-henaff@agriculture.gouv.fr
Valérie VION, DGPAAT, Chef du bureau du développement et des organisations internationales – Tél : 01.49. 55.48.66 – email : valerie.vion@agriculture.gouv.fr
Une copie du dossier de candidature (CV et lettre de motivation) est à transmettre à la DGPAAT, Bureau des échanges et promotion, à Colette BOURJOUX : colette.bourjoux@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de le Forêt
Direction générale des politiques agricole, agroalimentaire et des territoires

Catégorie A
Chargé de recherche en ressources zoogénétiques
Sous division des ressources zoogénétiques - Division de production & santé animales
Département de l'Agriculture et de la protection des consommateurs
Mise à disposition à la FAO, à Rome
Prise de poste : 1er février 2014
(Durée de l'engagement : 3 ans)

Contexte :

Le Premier Rapport [1)] sur l'Etat des ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde a été salué par la Conférence de la FAO, lors de sa 34ème session en novembre 2007, comme première évaluation mondiale de l'état des ressources zoogénétiques.
Lors de sa 14ème session en avril 2013, la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture a décidé qu'un Deuxième Rapport sur l'état des ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde serait préparé pour sa 15ème session ordinaire de 2015, en anticipant sa date d'élaboration de deux ans. Ce calendrier est réalisable mais extrêmement exigeant.
L'élaboration du Deuxième Rapport exige la planification et la coordination des comptes rendus, comprenant ceux des pays, des régions et des organisations internationales sur la situation de leur capacité en gestion des ressources zoogénétiques et l'état de mise en œuvre du Plan d'Action Mondial pour les ressources zoogénétiques. Il exige également la préparation d'études thématiques sur des questions telles que le changement climatique, la génomique, la valorisation et l'accès au marché des races locales, de leur produits et de leurs services, y compris les services écosystémiques, le développement de marchés durables, la sécurité alimentaire, les protocoles bioculturels, l'interdépendance des pays, l'accès et le partage des avantages et le brevetage.

Le Deuxième Rapport a l'ambition de développer le Plan d'Action Mondial en complétant le Premier Rapport par le biais d'un processus participatif, axé sur les changements intervenus depuis 2007. L'élaboration du Deuxième Rapport contribuera au renforcement des capacités techniques des parties impliquées et permettra de mieux saisir les problématiques et nouvelles contraintes à prendre en compte pour la mise à jour du Plan d'Action Mondial, laquelle nécessitera des consultations globales en 2015 et 2016.

Le travail se prolongera par l'élaboration de nouvelles directives techniques, notamment sur la valorisation et l'accès au marché des races locales, de leur produits et de leurs services y compris les services écosystémiques.

Missions et responsabilités :

Sous la supervision directe du Chef de la Sous-Division des Ressources Génétiques, l'agent mis à disposition sera responsable des activités relatives au développement et au suivi du Deuxième Rapport. Travaillant en particulier avec les pays et les parties prenantes francophones, il devra :

- Participer à l'analyse des informations obtenues des pays, des régions et des organisations internationales.

- Contribuer à la mise à jour de certaines sections du Deuxième Rapport, en étroite coopération avec les parties prenantes, telles que les Coordinateurs Nationaux et Régionaux pour la gestion des ressources génétiques animales et les experts techniques. Le cas échéant, identifier les besoins pour la collecte d'informations supplémentaires.

- Entreprendre des analyses techniques, économiques et politiques sur des problématiques relatives à la gestion des ressources zoogénétiques et pouvant mener à l'élaboration de directives.

- Participer et contribuer aux activités des programmes interdisciplinaires de la FAO, des instituts régionaux et internationaux, des réseaux d'ONG et des organisations de producteurs dans le domaine des ressources zoogénétiques.

- Appuyer la mise à jour et la mise en œuvre du Plan d'Action Mondial pour les ressources zoogénétiques, à travers un travail de consultation, de coordination, de recherches techniques et de rédaction.

---

[1] ftp://ftp.fao.org/docrep/fao/011/a1250f/a1250f.pdf
[2] http://www.fao.org/docrep/meeting/026/me546f.pdf

- Contribuer à la sensibilisation des parties prenantes quant au Plan d'Action Mondial et au processus du Deuxième Rapport et ses résultats, et leur mobilisation pour y contribuer.

- Organiser et faciliter des formations destinées notamment aux Coordinateurs Nationaux.

- Effectuer d'autres fonctions connexes au besoin.

Qualifications, compétences et expériences :

- Diplôme universitaire de 3ème cycle en sciences animales (ex. génétique animale), économie rurale ou discipline connexe.

- Expérience souhaitée en élevage et développement rural, en particulier dans des pays en voie de développement ou à économie en transition.

- Connaissance du Plan d'Action Mondial pour les ressources zoogénétiques.

- Excellentes connaissances et expériences dans l'utilisation et la gestion de bases de données, y compris l'analyse de données numériques et textuelles, et des programmes Windows Office.

- Excellente connaissance en analyse statistique et maîtrise des outils permettant de présenter graphiquement des informations complexes.

- Bonne capacité de communication sur les questions techniques, orale et écrite, en anglais et en français.

- Sens de la diplomatie et capacité à travailler dans un environnement international.

Contacts :

Marie Hélène LE HENAFF, DGPAAT, Sous-directrice des échanges internationaux - Tél. : 01.49.55.45.08 - email : marie-helene.le-henaff@agriculture.gouv.fr
Valérie VION, DGPAAT, Chef du bureau du développement et des organisations internationales – Tél : 01.49.55.48.66 – email : valerie.vion@agriculture.gouv.fr
Une copie du dossier de candidature (CV et lettre de motivation) est à transmettre à la DGPAAT, Bureau des échanges et promotion, à Colette BOURJOUX – email : colette.bourjoux@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt
Direction générale de l'enseignement et de la recherche
Direction générale des politiques agricole, agroalimentaire et des territoires
Mise à disposition auprès du consortium du GCRAI
Bureau du Consortium à Montpellier

Expert en développement des capacités et partenariats

Catégorie : A ou A+ (ingénieur ou enseignant-chercheur)

PRESENTATION DE L'ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL	Le GCRAI est un partenariat mondial qui réunit des organisations engagées dans la recherche pour le développement durable et les bailleurs de fonds de ces initiatives. Ces bailleurs, représentés par le Fonds du GCRAI, comprennent des gouvernements des pays en développement et industrialisés, des fondations et des organismes internationaux et régionaux. Le travail de recherche agricole est exécuté par les 15 centres internationaux membres du Consortium GCRAI, en collaboration avec plusieurs centaines de partenaires (instituts de recherche internationaux et régionaux, organisations non gouvernementales, universités et secteur privé). Les 15 centres du Consortium comptent environ 10000 employés dans plus de 50 pays. Leurs activités se fondent sur une vision commune précisée dans le « Cadre stratégique de recherche pour la promotion de la recherche en agriculture en vue de la réduction de la pauvreté et de la faim, l'amélioration de la santé et de l'alimentation humaine et la gestion durable des ressources naturelles dans les pays en voie de développement ». De plus amples informations sont disponibles à www.cgiar.org. Le cadre stratégique du GCRAI a identifié le développement des capacités (au sens de *capacity building*) comme thème transversal prioritaire de travail, sur la base d'une enquête menée auprès des membres du Consortium et dont les résultats ont été validés par le Conseil du Fonds, qui a souligné la nécessité d'élaborer une stratégie de renforcement des capacités. Le Bureau du Consortium coordonne la mise en œuvre de cette stratégie, en mettant l'accent sur l'intégration du développement des capacités dans les programmes de recherche du GCRAI.
OBJECTIFS DU POSTE	Identifier les voies et les mécanismes qui augmentent effectivement les capacités et permettent d'atteindre les objectifs fixés en s'appuyant sur les points forts et les expériences des différents centres et programmes et en exploitant l'expertise des nombreux partenaires du consortium.
DESCRIPTION DES MISSIONS A EXERCER OU DES TACHES A EXECUTER	- Identifier les principes directeurs et les composants clés d'une stratégie de développement des capacités et contribuer à l'élaboration des orientations stratégiques pour le développement des capacités au travers du Consortium. - Identifier les priorités d'action collective, les résultats attendus et les possibilités de financement au niveau du système, des programmes et du centre. - Contribuer à renforcer la communauté d'acteurs impliqués dans le développement des capacités du GCRAI. - Améliorer la coordination en matière de développement des capacités des Centres, des CRP et du Bureau du Consortium. - Contribuer à améliorer l'accès aux ressources existantes sur le développement des capacités au sein du GCRAI. - Proposer des stratégies d'alliance pour le développement des capacités avec des universités, des écoles polytechniques, des instituts et des collèges. - Contribuer au développement de partenariats internes et externes. - Suivre les actions de développement des capacités entreprises par les programmes et évaluer les résultats obtenus. Contribuer au développement d'indicateurs sur le développement des capacités et à la mise en place d'un système de suivi de ces indicateurs.
CHAMP RELATIONNEL DU POSTE	Sous l'autorité du Chef de Cabinet (*Chief of staff*). Relations avec les centres de recherches membres du consortium et les partenaires du consortium.
COMPETENCES LIEES AU POSTE	- Doctorat ou diplôme d'études supérieures en sciences sociales. - Au moins 10 ans d'expérience dans la formation, le développement des capacités et

	la création de partenariats, y compris au niveau international. - Une formation spécialisée ou expérience pertinente dans le développement des capacités en matière de recherche agricole pour le développement serait un atout. - Aptitude à gérer des programmes de recherche complexes. - Intérêt prononcé pour le transfert de le recherche et expérience en matière de suivi d'impact. - Aptitude à élaborer des manuels et des lignes directrices visant à institutionnaliser les meilleures pratiques en matière de renforcement des capacités. - Aptitude à organiser et animer des réunions. - Excellentes aptitudes de communication en anglais, à l'oral et à l'écrit. La maîtrise d'autres langues serait un avantage considérable. - Efficacité, flexibilité et diplomatie dans le cadre d'un travail d'équipe, dans un environnement multiculturel et multi-institutionnel. - Connaissance du système du GCRAI et de sa réforme en cours. - Engagement à travailler selon l'éthique du GCRAI. - Capacité et volonté de voyager à l'étranger.
PERSONNES A CONTACTER	- DGER : Valérie Baduel (valerie.baduel@agriculture.gouv.fr), Bertrand Wybrecht (bertrand.wybrecht@agriculture.gouv.fr) - DGPAAT/SRI : Marie Hélène Le Henaff (marie-helene.le-henaff@agriculture.gouv.fr) Une copie du dossier de candidature est à transmettre à la DGPAAT -Bureau des échanges et de la promotion – à Colette Bourjoux – colette.bourjoux@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt

IRSTEA

Directeur(rice) régional(e) Irstea Centre et Bourgogne (h/f)

N° du poste :
Catégorie : A+
Cotation : 4
Situation du poste : vacant
Localisation du poste : Nogent-sur-Vernisson (45)

PRESENTATION DE L'ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL	Irstea, institut de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture est focalisé sur 3 défis sociétaux: la gestion durable des eaux et des territoires, les risques naturels et la qualité environnementale. Bien inséré dans le paysage de la recherche française et européenne, il mène ses recherches en appui aux politiques publiques et en partenariat avec les industriels. Il comprend 1600 personnes sur 9 sites en France. Le centre de Nogent compte une cinquantaine de permanents dont 24 ingénieurs-chercheurs. Il accueille également des thésards, post-doctorants, contractuels et stagiaires. Le centre est exclusivement dédié à la forêt et comporte l'Unité de Recherche « Écosystèmes forestiers » (EFNO), qui est membre du Cluster ResoNat qui regroupe les structures d'enseignement et de recherche de la région dans le domaine "sol, sous-sol, eau, forêt et biodiversité associée".
OBJECTIFS DU POSTE	Dans ce cadre, le directeur régional représente l'institut et assure les relations d'Irstea dans ses régions de compétence avec l'ensemble des partenaires de l'Institut : universités, organismes de recherche, entreprises, services et agences de l'État, collectivités territoriales et leurs établissements. Le directeur régional est membre permanent du comité de pilotage d'Irstea et il est porteur des enjeux et des valeurs de l'Institut. Il contribue à l'élaboration de la stratégie et des politiques scientifiques et fonctionnelles. Il est nommé par le Président de l'Institut pour un mandat d'une durée de 4 ans renouvelable.
DESCRIPTION DES MISSIONS A EXERCER OU DES TACHES A EXECUTER	Le directeur régional assure : - La promotion des activités d'Irstea, par la représentation et la communication de la totalité des activités de l'institut. - L'intégration de l'institut dans l'organisation locale et régionale de l'enseignement supérieur et de la recherche. Ce point est essentiel : la création des LABEX, la création en cours de communautés d'universités et d'établissements qui succèderont aux PRES, ainsi que la mise en place des contrats de site et des scénarii de concentration associés nécessitent d'être un acteur reconnu dans le dispositif régional de la recherche et de l'enseignement supérieur. - Le développement de partenariats en matière d'innovation et de transfert.
CHAMP RELATIONNEL DU POSTE	Dans son rôle de directeur de centre, il a en charge la gestion administrative et financière du centre et du personnel qui y est affecté. Il veille à la prise en compte des orientations stratégiques de l'institut par les collectifs et les personnels du centre. Sur le plan opérationnel, il assure notamment la programmation des activités, la gestion du budget et des ressources humaines, l'application de la réglementation en matière d'hygiène et sécurité et ce, en liaison étroite avec les directions fonctionnelles de l'Institut. Il peut également assurer des missions d'établissement particulières qui lui sont confiées par le Président de l'institut ou le directeur général délégué à la recherche et à l'innovation. Dans le cadre de ses missions, le directeur régional échange et travaille régulièrement avec les directeurs d'unité de recherche de son centre, les directeurs fonctionnels, les directeurs de département, particulièrement ceux ayant en charge les unités de son centre, et les partenaires scientifiques et techniques, institutionnels et privés.

	SAVOIRS	SAVOIR-FAIRE
COMPETENCES LIEES AU POSTE	Titulaire au minimum d'un doctorat, ou fonctionnaire de niveau équivalent. - Vous avez une expérience dans des emplois de direction et de management de service. - De bonnes connaissances du milieu de la recherche et des connaissances des collectivités territoriales et des services déconcentrés de l'Etat.	- Vous avez une capacité à élaborer et négocier des projets complexes, à convaincre vos interlocuteurs internes et externes et idéalement une expérience personnelle de la recherche. - Vous avez une aptitude à porter les valeurs de l'Institut et une capacité à développer une vision stratégique. - Vous avez un sens des relations humaines, un goût pour les activités de gestion, une aptitude à la négociation et une capacité à construire un réseau relationnel et à l'utiliser comme aide et support à votre action.
PERSONNES A CONTACTER	Pierrick GIVONE - directeur général délégué à la recherche et à l'innovation - pierrick.givone@irstea.fr Pierre-Yves SAINT - conseiller auprès du président en charge de la modernisation et du pilotage - pierre-yves.saint@irstea.fr Merci d'envoyer CV + lettre de motivation avant le **27 Janvier 2014** à l'adresse suivante : recrutement@irstea.fr à adresser à Sylvie MONTEIL, directrice des ressources humaines et des relations sociales ou au 1 rue Pierre-Gilles de Gennes 92761 Antony Cedex Pour plus d'infos : www.irstea.fr	

Direction générale des outre-mer

Intitulé du poste : Chef du bureau des politiques agricoles, rurales et maritimes

Catégorie statutaire / corps : A+ (poste susceptible d'être vacant)

Emploi type : Cadre chargé de la coordination et du pilotage

Code fiche de l'emploi-type : EPP005A

Domaine fonctionnel : ELABORATION ET PILOTAGE DES POLITIQUES PUBLIQUES

Localisation administrative et géographique / affectation :

Direction générale des outre-mer – Ministère des outre-mer

Adresse : 27 rue Oudinot – Paris 7éme

Métro : St François-Xavier ou Duroc – Autobus : Oudinot 82, 87, 92, hôpital Necker 28, 39, 70

Vos activités principales :

La Direction Générale des outre-mer a fait le choix d'un fonctionnement transversal des services comme vecteur de dynamisation de la délégation et introduit un management en mode « projet ».

Pour ce poste, votre mission consiste à :

- Animer et suivre l'activité du département (à l'aide de tableaux de bord).
- Aider par vos propositions à la prise de décision.
- Assurer le cas échéant l'expertise de dossiers spécifiques ou transversaux.
- Veiller à l'animation des réseaux d'acteurs des domaines dont vous avez la charge. En particulier, participer à la vitalité des relations avec les services centraux et territoriaux des ministères ou opérateurs partenaires.

Spécificités du poste / contraintes / sujétions :

Vous exercez vos missions sur la base du «forfait jours» (article 10 du décret 2000-815 du 25 août 2000) dont bénéficient les agents exerçant des fonctions d'encadrement et de conception soit 20 jours ARTT.

Vos compétences principales mises en œuvre :

Connaissances techniques	*Savoir-faire*	*Savoir-être*
- Connaître l'environnement professionnel.	- Savoir manager (niveau expert requis). - Savoir négocier (niveau expert requis). - Savoir gérer un projet.	- Développer et animer un réseau de correspondants partenaires. - Avoir l'esprit d'initiative. - Savoir s'adapter.

Durée attendue sur le poste : 3 - 4 ans

Votre environnement professionnel :

- ***Activités du service et du département :***

La sous-direction des politiques publiques participe, avec les autres ministères compétents, à la conception, à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques spécifiques à l'outre-mer. Elle propose les adaptations des politiques nationales liées aux particularités de l'outre-mer. Elle coordonne la politique contractuelle de l'État dans les départements et régions d'outre-mer et veille à sa cohérence avec les politiques et programmations de l'Union européenne. Elle élabore et met en œuvre la politique contractuelle de l'État dans les autres collectivités de l'outre-mer. Elle contribue à la mise en œuvre outre-mer des politiques européennes de cohésion économique, sociale et territoriale et assure la coordination interministérielle des investissements de l'Etat outre-mer. Enfin la sous-direction des politiques publiques veille à la prise en compte du développement durable dans les politiques publiques conduites outre-mer. Elle comprend 5 départements.

Les missions du bureau des politiques agricoles, rurales et maritimes sont animées en coordination avec les autres services de la DGOM, les ministères en charges du domaine (détenteurs de l'expertise), les services déconcentrés et les acteurs territoriaux. Elles visent à adapter l'action de l'Etat aux spécificités des territoires ultra-marins dans les domaines agricole (politique globale et particulière), rural, maritime (pêche et politique maritime de l'Union Européenne et internationale). A ce titre, le bureau doit :

1. assurer la mise en œuvre des mesures gouvernementales concernant l'agriculture, la pêche, l'aquaculture la stratégie maritime, en lien avec les autres ministères concernés ; animer un réseau permanent avec les acteurs et experts du secteur.

2. en tant que chef de file : assurer un rôle de coordination, d'impulsion et d'orientation dans l'adaptation de la PAC (1er et 2ème piliers) et le suivi de la mise en œuvre du programme POSEI et des programmes de développement rural ; assurer/promouvoir le développement d'initiatives favorisant le développement de l'ensemble des filières agricoles et aquacole, et notamment les filières traditionnelles et de diversification, ainsi que la filière pêche au travers de la politique commune des pêches.

3. en tant que contributeur : anticiper et contribuer à l'évolution de la réglementation sur des questions de sécurité sanitaire, de santé végétale et animale, de produits phytosanitaires ; participer à l'adaptation des initiatives internationales, européennes et nationales en matière de pêche et d'aquaculture (organisation régionales de pêche, FEAMP, etc.).

- ***Composition et effectifs du département : 8 agents***

Le chef de département A+, 6 chargés de mission de catégorie A, 1 secrétaire catégorie C.

- ***Liaisons hiérarchiques :***

Sous-Directeur

- ***Liaisons fonctionnelles :***

  - Au sein de la direction générale :

Tous les bureaux de la sous-direction des politiques publiques. Sous-Direction des affaires juridiques et institutionnelles, Sous-Direction de l'évaluation, de la prospective et de la dépense de l'Etat.

  - Externe :

Ministères chargés de l'agriculture, de la pêche, de la mer, de l'environnement, du budget, des affaires étrangères, SGAE, SG MER, commission européenne.

Services territoriaux de l'État et organismes compétents, socioprofessionnels et monde associatif relevant des domaines couverts.

Vos perspectives :

Les compétences et l'expérience professionnelle acquises sur le poste tourné vers l'interministériel permettent d'évoluer vers d'autres emplois de même nature et pourront être valorisées au sein d'autres familles d'emploi. La diversité des compétences mises en œuvre et l'expérience acquise dans l'encadrement d'une équipe constituent un atout majeur pour un parcours professionnel diversifié.

Si vous souhaitez davantage de renseignements sur le poste contactez :
Marc Del Grande sous-directeur des politiques publiques - Tél. : 01.53.69. 22.23
marc.del-grande@outre-mer.gouv.fr
Mathieu Lefèbvre adjoint au sous-directeur des politiques publiques - - Tél. : 01.53.69.23.04
philippe.leraitre@outre-mer.gouv.fr
Sylvia Célestin, chef du bureau des ressources et de la coordination courriel - Tél. : 01.53.69.24.15
sylvia.celestin@outre-mer.gouv.fr)

Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie

Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques

Avis de vacance de poste

À pourvoir par un fonctionnaire par voie de détachement, de mise à disposition, de position normale d'activité, ou par un contractuel Onema

Classement :	*A+,A*
Fonction :	*Délégué(e) régional(e) Rhône Alpes*
Affectation :	*Délégation régionale Rhône Alpes*
Positionnement hiérarchique :	*Sous la responsabilité de la directrice générale de l'Onema*
Résidence administrative :	*Bron (69)*
Conditions d'emploi :	*Emploi permanent à pourvoir à temps complet*

Présentation de l'ONEMA

L'Office national de l'Eau et des Milieux Aquatiques, établissement public administratif (plus de 880 agents pour un budget de 150 M€), sous la tutelle du ministère chargé de l'Ecologie, conduit des missions d'intérêt général telles que :

• la mobilisation de la recherche, l'organisation, la production et la diffusion d'une expertise fondée sur les connaissances scientifiques, en appui à la conception, à la négociation, à la mise en œuvre et à l'évaluation des politiques publiques de l'eau ;

• la contribution à la surveillance de l'eau et des milieux aquatiques, ainsi qu'au contrôle de leurs usages, et participation à la prévention de leur dégradation, à leur restauration et à la préservation de la biodiversité ;

• la coordination et l'animation du système d'information sur l'eau et la participation à l'acquisition de données, ainsi qu'à la mise à disposition des informations auprès du public et des autorités tant européennes que nationales et locales ;

• la contribution au financement de politiques prioritaires, notamment au titre de la solidarité entre les bassins.

L'Onema est organisé selon trois niveaux géographiques, avec un niveau national, un niveau régional et un niveau départemental.

Le niveau national est constitué de la direction générale, du secrétariat général et de trois directions métiers: action scientifique (DAST), connaissance et information environnementale (DCIE), contrôle des usages et action territoriale (DCUAT).

Au niveau territorial 9 délégations interrégionales et 80 services départementaux déclinent la politique de l'Onema.

Description de l'emploi

Nature de l'activité :

Le(a) délégué(e) régional(e) représente la directrice générale de l'établissement dans sa circonscription et auprès des instances de gouvernance du bassin Rhône-Méditerranée.

Il(elle) anime et organise ses services pour qu'ils contribuent à une meilleure prise en compte des enjeux écologiques dans la gestion des milieux aquatiques :

- en fournissant un appui technique aux services de l'Etat et aux gestionnaires de l'eau, notamment en matière de planification des politiques de l'eau, d'observation, de préservation et d'ingénierie des milieux aquatiques ;
- en participant à l'amélioration et à la valorisation de la connaissance en matière d'habitat, d'espèces, et de fonctionnement des milieux
- en organisant la mise en œuvre des priorités nationales de contrôle des usages, en lien avec ses partenaires

Il(elle) gère le budget et tous les aspects financiers et matériels de la délégation (montant indicatif du budget de fonctionnement = 600 k€).

Il (elle) a autorité hiérarchique sur les agents du siège de la délégation et sur les chefs des services départementaux et les agents affectés dans les départements du ressort de la délégation, soit au total soixante quinze agents.

Champ territorial et organisation

Le territoire de la délégation s'étend sur une région de programme et huit départements.

La délégation comporte :

- 4 unités fonctionnelles : une unité « connaissance de l'état et des usages de l'eau et des milieux aquatiques », une unité « appui aux politiques de l'eau », une unité « contrôle des usages » et une unité « administrative et logistique »
- une unité spécialisée sur les milieux lacustres.
- huit services départementaux (Ain, Ardèche, Drôme, Isère, Loire, Rhône, Savoie, Hte Savoie)

La délégation Rhône-Alpes assure pour l'Onema la mission de coordinateur de bassin Rhône-Méditerranée.

Activités principales :

Le(a) délégué(e) représente l'établissement auprès des partenaires régionaux et départementaux. Il(elle) conclut des conventions ou des accords de collaboration avec les différents acteurs locaux du domaine de l'eau et de la nature et en particulier les services déconcentrés de l'Etat et les parquets.

Il(elle) collabore étroitement avec les DREAL et l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse pour contribuer à l'élaboration de documents de planification (DCE, SDAGE, SAGE, Contrats milieux ...) et assurer la mise en œuvre de certains volets du programme de mesures. Il assure notamment la bonne prise en compte des enjeux de reconquête du bon état des eaux dans les plans de contrôle départementaux des polices de l'eau et de la nature.

Il(elle) est conduit à apporter un appui technique à des opérations de restauration des milieux aquatiques. Il(elle) organise les opérations de production de données dont l'Onema a la responsabilité selon les orientations du schéma national des données sur l'eau.

Il(elle) encadre et anime les agents des unités et des services départementaux du périmètre de sa délégation. A ce titre, il(elle) est amené(e) à de fréquents déplacements.

Il(elle) décline la programmation annuelle d'activité au niveau de sa délégation et des agents placés sous son autorité. Il(elle) veille à son application.

Il(elle) assure directement ou indirectement en accompagnement des chefs de service ou d'unité le management autour d'objectifs définis dans le cadre de la programmation d'activité, déclinaison du Contrat d'objectifs. Il suit des tableaux de bord, contrôle la réalisation des objectifs d'activité et en rend compte auprès de la Direction générale.

Il(elle) assure l'information des agents de sa délégation sur les politiques et directives définies par la Direction générale. Il(elle) est acteur(rice) de la communication externe qu'il(elle) conduit en lien avec la Délégation à la communication du Secrétariat général.

Il(elle) contribue à la mise en place de la démarche qualité engagée par l'établissement. Il(elle) est responsable de la mise en œuvre de la politique d'hygiène et sécurité au sein des unités et services de sa délégation.

Au titre de la coordination de bassin, le(a) délégué(e) régional(e) Rhône-Alpes :

- représente l'établissement à l'échelle du bassin Rhône-Méditerranée
- coordonne l'action des autres délégués interrégionaux intervenant dans le bassin et s'assure de la représentation de l'Onema dans les instances locales.
- apporte son appui à l'Agence et l'eau et à la DREAL pour la préparation des dossiers des instances et participe au secrétariat technique de bassin et à ses déclinaisons locales.
- est le correspondant du préfet coordonnateur de bassin, du DREAL délégué de bassin, du directeur de l'Agence de l'eau, et de l'ensemble des représentants des directions des services déconcentrées à l'échelle du bassin

Relations liées au poste

Relations internes
La Directrice générale, la Secrétaire générale, les délégués du Secrétariat général, les Directeurs métiers et chefs de département de l'Onema : contrôle des usages et de l'action territoriale, action scientifique et technique, connaissance et information sur l'eau, les huit délégués interrégionaux, le responsable du centre de formation de l'Onema, les chefs de services départementaux ou interdépartementaux.

Relations externes
Préfets, Agences de l'eau, Parquets, DREAL, DDT(M), ONCFS, PN et PNR, Collectivités territoriales et locales, Associations ou fédérations de pêche ou de protection de la nature, Association de migrateurs (MRM), bureaux d'études, médias locaux…

Compétences et qualités requises indispensables au poste

Savoirs
Connaissances techniques dans le domaine de l'eau et des milieux aquatiques
Connaissance souhaitable du droit de l'eau, de la réglementation
Expérience de l'administration, de la comptabilité publique, et des achats publics
Possession du permis B (nombreux déplacements).

Savoir-faire
Mettre en application une stratégie, Capacité d'organisation,
Compétences managériales avérées, savoir rendre compte et déléguer, animer et travailler en équipe,
Savoir conduire un projet,
Faculté de synthèse et d'organisation,
Savoir anticiper,
Savoir rédiger,
Maîtriser l'outil informatique.

Qualités personnelles requises
Grande disponibilité, capacité d'écoute, capacité de négociation,
Sens des relations publiques, aptitude à la communication, savoir s'adapter à différents publics
Sens du service public.

Comment déposer une candidature

Les personnes intéressées devront adresser leur candidature (curriculum vitae détaillé et lettre de motivation) sous la référence DIR5/F par courriel à recrutement@onema.fr ou par voie postale à l'adresse suivante :

Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques - Délégation aux ressources humaines
Immeuble « Le Nadar » - Hall C - 5, square Félix Nadar- 94300 VINCENNES

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 15/02/2014

Pour toute question relative au poste, contacter :
Sophie GRAVELLIER, Secrétaire générale (tel: 01 45 14 36 02)- sophie.gravellier@onema.fr

Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie
Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques
AVIS DE VACANCE D'EMPLOI
À pourvoir par un fonctionnaire exclusivement
(en position normale d'activité ou par la voie du détachement sur contrat)

Catégorie et grade:	Corps A/A+
Fonction :	**Chargé de mission « pollutions diffuses et Ecophyto » (H/F)**
Affectation :	Direction du contrôle des usages et de l'action territoriale à la Direction générale
Positionnement hiérarchique :	Sous la responsabilité du chef de département de l'action territoriale
Résidence administrative :	Vincennes (94300)
Conditions d'emploi :	Emploi permanent à temps complet.

Description de l'emploi

Composition du département de l'action territoriale :

L'Office national de l'Eau et des Milieux Aquatiques, établissement public à caractère administratif (env. 900 agents et 180 M€ de budget), sous la tutelle du ministère chargé de l'Ecologie est organisé selon trois niveaux géographiques, direction générale, délégations interrégionales (DiR) et services départementaux (SD). Au sein de la direction générale, qui comprend 3 directions et le secrétariat général, la direction du contrôle des usages et de l'action territoriale coordonne l'ensemble des opérations de contrôle des usages de l'eau et anime l'appui technique à la conception, à la mise en œuvre et au suivi d'actions de gestion dans les territoires. Elle contribue ainsi à la mise en œuvre du contrat d'objectifs de l'établissement.

Le département de l'action territoriale a pour mission d'apporter un appui aux politiques territoriales de l'eau en mettant la connaissance acquise et les compétences techniques des personnels de l'ONEMA au service du diagnostic de l'état des eaux et des milieux et des politiques et des actions de bonne gestion. Il assure également la programmation d'un budget d'intervention annuel d'environ 73 M€, dont 30 M€ au titre de la solidarité inter-bassins à l'égard de l'Outre-mer et de la Corse et dont 41 M€ au titre du financement du plan Ecophyto 2018 visant à la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires.

Missions :

Sous la responsabilité du chef de département de l'action territoriale, le chargé de mission **« pollutions diffuses et Ecophyto »** a pour mission de participer à la définition et à la mise en œuvre des orientations stratégiques de l'Onema en matière de réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires et de leur impact sur les milieux aquatiques, de financement des opérations via la fraction de la redevance pollution diffuse affectée à l'ONEMA et de contribution à l'évaluation des actions menées.

Activités principales :

- apporter un appui aux directions pilotes du plan ECOPHYTO 2018 au sein des ministères (MEEDDTL, MAAPRAT) dans la préparation des programmes de financement du plan via la fraction de la redevance pollution diffuse affectée à l'ONEMA ;

- préparer les fiches pour les actions financées par l'ONEMA en lien avec les directions pilotes et les opérateurs pressentis et leur présentation lors des CA de l'ONEMA pour décision après avis du comité consultatif de gouvernance (CCG)
- mettre en œuvre les décisions du CA au travers de conventions financières ou de commandes publiques et assurer leur suivi (aspects techniques et financiers, dont service fait) en lien avec les opérateurs signataires et les directions pilotes du plan
- participer à l'élaboration de documents pédagogiques dans le cadre d'ecophyto et à la diffusion adaptée des livrables des actions soutenues
- assurer la tenue des tableaux de bord de suivi financier et technique du plan
- Contribuer à l'évaluation de sa contribution aux objectifs du plan Ecophyto 2018 et à la réduction des impacts sur les différents milieux (dont le milieu aquatique).
- participer et représenter l'établissement à plusieurs comités (Comité d'expert, Interservices,…), aux comités de pilotages des actions aidées et certains groupes de pilotages du MEEDDTL.

De plus, le chargé de mission contribue à des actions thématiques transversales impliquant les autres directions métiers de l'établissement et les fonctions supports, notamment pour l'identification de besoins scientifiques ou d'actions de valorisation et de diffusion, ainsi que de formation.

Relations

Internes : Direction générale, département du contrôle des usages, direction de l'action scientifique et technique, direction de la connaissance et de l'information sur l'eau, secrétariat général, délégations interrégionales.
Externes : Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie (DEB, DICOM), Ministère de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt (DGAL, DGPAAT, DGER, DRAAF), Agences de l'eau, Opérateurs des actions conventionnées (APCA, CR d'agriculture, France Agrimer, INRA, IRSTEA, INERIS, associations…).

Compétences et qualités requises

Aptitude à l'animation d'équipe projet et de réseaux
Facultés d'analyse, de synthèse, rapidité et initiative
Expérience de gestion de conventions avec des opérateurs appréciée ;
Connaissance de l'impact des produits phytosanitaires sur les milieux aquatiques appréciée
Savoir rédiger, animer une réunion, rendre compte ;
Maîtriser l'outil informatique.

Déposer une candidature

Les personnes intéressées devront adresser leurs candidatures (curriculum vitae détaillé et lettre de motivation) par courriel à recrutement@onema.fr ou par voie postale à l'adresse suivante :

Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques - Délégation aux ressources humaines
Immeuble « Le Nadar » - Hall C - 5, square Félix Nadar- 94300 VINCENNES

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 8 février 2014

Pour toute question relative au poste, contacter :
Alexis DELAUNAY, directeur de la DCUAT (tel:01 45 14 36 11)
Jean-Michel CARDON, chef du département de l'action territoriale (tel:01 45 14 40 93)

PARC NATIONAL
des ECRINS
Direction

APPEL A CANDIDATURE

Chef d'unité territoriale

Poste susceptible d'être vacant

LOCALISATION : Le Bourg d'Oisans (Maison du Parc national des Ecrins)

NIVEAU : Ingénieur de catégorie A (IAE) - (poste à profil)
Titulaire de la F.P. d'Etat ou de la F.P. territoriale par voie de détachement

FONCTION : Chef d'unité territoriale

CONTEXTE

Le parc national des Ecrins est un établissement public administratif national. Il comprend une centaine d'agents répartis sur 8 sites (le siège et 7 secteurs), dans les Hautes-Alpes et l'Isère. Son budget est de l'ordre de 8M d'€ provenant essentiellement d'une subvention de l'Etat. Il a en charge des missions de protection de l'environnement et d'appui au développement durable sur un massif comprenant un cœur de 91 800 ha et 46 communes adhérentes.

MISSIONS :

Le titulaire est placé sous l'autorité de la direction (directeur et directeur-adjoint).

Les activités de l'unité respectent les cadrages établis par les chefs de service et chefs de pôle du siège, chacun dans son domaine de compétence. En particulier, l'activité du technicien patrimoine est établie en concertation avec le chef du service scientifique.

Le secteur d'intervention comprend la partie cœur des communes de l'Oisans et les communes adhérentes de l'Oisans. Il comprend d'autres communes du parc selon un périmètre qui sera défini à l'issue du processus de réorganisation prévu en 2014.

Dans une première phase de un à trois ans maximum, sauf exception, la responsabilité de l'ingénierie de projets et de l'appui au développement local ne fait pas partie des missions du titulaire. Au-delà de cette phase, le titulaire est responsable de ces missions au sein de son unité territoriale, sous l'égide du chef du pôle développement local et ingénierie financière.

Le titulaire pilote la mise en œuvre sur le terrain de l'ensemble des actions qui lui sont confiées par le CODIR avec les moyens qui lui sont alloués. Il assure le lien entre le terrain et les services du siège. Le titulaire rend compte de son action auprès des services et au sein du CODIR. Il entretient des relations fonctionnelles avec les chefs de service et chargés de mission du siège du parc national.

Il encadre les équipes de son unité territoriale. Il supervise l'ensemble des activités de son unité.

Le titulaire a une vue d'ensemble sur le territoire, son patrimoine, ses projets. Il s'efforce de détenir lui-même une connaissance fine de son territoire de responsabilité afin de pouvoir émettre en interne des avis.

Le titulaire fait appliquer la politique pénale sur son territoire de responsabilité.

Le titulaire entretient des contacts réguliers avec les acteurs locaux, notamment les élus. Il a une mission de veille et d'écoute territoriale. Il est force de proposition pour tous les domaines d'activité de l'établissement. Sa fonction « d'ensemblier » lui confère un rôle stratégique dans le dispositif d'animation territoriale.

Le titulaire suit et coordonne la politique du parc sur son territoire de compétence. Il y représente le directeur et l'établissement. auprès des acteurs locaux, élus, administrations et socio-professionnels

L'unité abrite la réserve intégrale du Lauvitel et l'équipe comprend un technicien patrimoine dont 50% du temps est consacré à cette réserve, et dont l'activité est co-définie avec le chef du service scientifique.

ACTIVITES

Coordonner les activités, gérer et animer le secteur :
Organisation du travail et planification des activités ; gestion du personnel ; gestion financière et comptable ; encadrement ; application des règles de sécurité.

Gérer et suivre les missions d'aménagement et de développement :
En étroite collaboration avec le pôle développement local et ingénierie financière. Relations et contacts avec les partenaires du territoire. Contribution à l'identification et au suivi des projets. Appui aux projets des partenaires locaux.

Organiser la protection du milieu naturel et de la surveillance du territoire :
Supervision du respect des directives du parc et de la réglementation environnementale.

Gérer les tâches d'aménagement :
Contrôle de l'état des sentiers et de la signalétique ; recrutement des saisonniers ouvriers ; consultations d'entreprises ; supervision des travaux dont réception des chantiers.

Suivis scientifiques et protocoles :
Mise en œuvre des activités scientifiques pilotées par le service scientifique, en lien avec le technicien patrimoine.
Sous l'autorité du chef du service scientifique, contribution à la gestion de la réserve intégrale du Lauvitel en liaison avec le technicien patrimoine.

Missions d'accueil, d'information et d'éducation à l'environnement :
Elaboration d'un programme d'accueil saisonnier du secteur ; supervision des activités d'animation pour les différents publics.

Gérer les maisons et points d'information du parc :
Contrôle de l'état des bâtiments et de leur équipement ; veille sur leur entretien en lien avec le siège. ; supervision des boutiques avec la/le régisseur ; régisseur-adjoint de recettes potentiel ; recrutement des saisonniers hôtes / hôtesses.
Accompagnement des projets de rénovation en lien avec les services.

Participer aux réunions de direction

Répondre aux demandes de la presse avec l'accord du siège et représenter l'établissement

Participer à des actions inter-parcs

Le cas échéant, référent thématique de sujets spécialisés

CONTRAINTES PARTICULIERES

Travail possible de nuit, le week-end et les jours fériés
Déplacements fréquents sur le périmètre du secteur
Respect strict des conditions de sécurité

COMPETENCES RECHERCHEES

Management, encadrement, gestion administrative et comptable
Développement local
Compétences naturalistes et réglementaires
Politique et charte d'un parc national
Expérience du terrain et si possible de la montagne
Maîtrise des outils informatiques

PROFIL SOUHAITE

Ingénieur avec formation ou expérience naturaliste, management, développement local

RENSEIGNEMENTS ET CANDIDATURES

Bertrand GALTIER, directeur
Bertrand.galtier@ecrins-parcnational.fr
Tel : 04.92.40.20.26

Thierry DURAND, directeur adjoint
Thierry.durand@ecrins-parcnational.fr
Tel : 04.92.40.20.15

Prise de poste prévue le 1er mai 2014 et au plus tard le 1er juillet 2014.

Les candidatures (CV détaillé et lettre de motivation manuscrite) sont à adresser par voie postale exclusivement avant le 21 janvier 2014 à :

Monsieur le directeur
Parc national des Ecrins
Domaine de Charance
05000 GAP

Chef du service connaissance et gestion du patrimoine

Poste à temps plein de catégorie A, ouvert aux fonctionnaires des différentes fonctions publiques, et par mesure dérogatoire, aux contractuels.

Il est basé à Nice sous l'autorité directe du Directeur.

Il est à pourvoir à compter du 1er mai 2014.

La date de clôture des candidatures est fixée au 3 février 2014.

1. CADRE GÉNÉRAL DU POSTE

Le parc national du Mercantour (PNM) est géré par un établissement public à caractère administratif (EPA) placé sous tutelle du ministère chargé de l'environnement. Cet établissement compte environ 85 agents permanents répartis entre le siège (45%) et le territoire du Parc (55%) actuellement distribué en 7 secteurs. Le parc concerne 28 communes réparties entre le département des Alpes Maritimes et celui des Alpes-de-Haute-Provence. Parmi celles-ci, 21 ont adhéré en 2013 à la charte du parc approuvée fin 2012. La partie réglementée du parc (cœur de parc) couvre 68 450 ha. Le PNM est jumelé avec le Parco Naturale Alpi Marittime, avec lequel a été créé en 2013 un Groupement européen de coopération territoriale (GECT).

Le budget annuel est de l'ordre de 6,5 millions d'euros en fonctionnement et investissement (subventions du Ministère chargé de l'environnement). En 2014, dans le cadre d'une évolution de l'organisation de l'établissement, transformant notamment et de manière progressive les secteurs en services territoriaux, l'équipe de direction sera composée d'un directeur, d'une directrice adjointe, d'une déléguée du Directeur à Digne, de trois chefs de service (Connaissance et gestion du patrimoine, Sensibilisation et valorisation du territoire et Secrétariat Général) et du chef de la cellule Systèmes d'information.

Le service connaissance et gestion du patrimoine sera constitué en 2014 de 10agents (y compris chef de service).

Rattachement : Service connaissance et gestion du patrimoine (CGP)

Encadrement : Directeur

Appui : Assistante du service

Principaux interlocuteurs internes : comité de direction, chefs secteurs/ST et adjoints, chargés de mission et techniciens thématiques, agents de terrain.

Principaux interlocuteurs externes : membres du conseil scientifique, services de l'État et des collectivités, organismes gestionnaires d'espaces naturels, associations de protection de la nature, organismes scientifiques, équipes du Parco Naturale Alpi Marittime.

2. MISSIONS

Le service CGP a pour responsabilité d'acquérir, structurer et valoriser les connaissances sur le patrimoine naturel et culturel du parc. Le chef de service planifie, coordonne et anime les activités du service : pilotage de l'acquisition de connaissances sur les espèces et les milieux, la géologie ainsi que sur le patrimoine historique et culturel, évaluation de l'état de conservation, recommandations de gestion, …. . Il encadre et manage une équipe opérationnelle de chargés de mission, techniciens et personnel administratif. Il identifie des projets structurants et participe à leur montage et à leur pilotage. Il positionne les activités du service dans la stratégie globale de l'établissement, et

coordonne son action avec celle des autres services.

1/ Action stratégique et de programmation

Le chef de service est chargé de la programmation et de la mise en œuvre d'une feuille de route conforme à la politique du Parc, appliquée aux thématiques dont il a la charge. Celle-ci comporte un volet technique, un volet sur les moyens financiers et humains, un calendrier prévisionnel, des points d'étape et éléments de contrôle d'atteinte des résultats. Elle est élaborée à travers un dialogue avec les chefs des services du siège et du terrain, sous pilotage du directeur et du directeur-adjoint.

En qualité de membre du CODIR, il participe à la définition des orientations stratégiques de l'établissement, à la prise de décision sur les dossiers concernant son champ d'intervention, à la définition de projets d'envergure et à la recherche des financements correspondants.

Il peut être désigné chef de projet par le CODIR, et participer à la définition d'équipes projet qui peuvent le cas échéant mobiliser des agents de son service.

Il élabore ou actualise la stratégie d'acquisition et de valorisation des connaissances, et la décline en plans d'action à trois ans.

Il assure le secrétariat du Conseil scientifique dont il oriente et valorise les travaux. Il organise notamment des groupes de travail thématiques au sein desquels certains membres du Conseil peuvent accompagner le Parc dans les démarches qu'il met en œuvre (Patrimoine mondial UNESCO, coopération transfrontalière, réglementation, restauration des lacs...).

Il est à l'initiative de l'élaboration de lettres de mission thématiques en rapport avec les missions de son service, adressées à certains techniciens ou agents dans les services territoriaux. Ces lettre de mission sont discutées avec les chefs des services concernés, et validées en CODIR.

Il rend compte de l'activité du service: suivi d'activité, remontées pour le rapport d'activité, renseignement des indicateurs du COB, suivi annuel des conventions d'application et des contrats de partenariats et des évaluations intermédiaires de la charte, sur les thématiques qui concernent le SCGP.

2/ Gestion du fonctionnement du service et encadrement de l'équipe

Le chef de service anime et contrôle l'activité administrative, technique, budgétaire et financière du service pour la part qui le concerne. En particulier, il contribue aux exercices de préparation budgétaire et de contrôle de gestion en cours d'année.

Il organise et améliore si besoin le fonctionnement du service (relations de travail, congés, absences, stages, saisonniers, ordres de mission...).

Il conduit les réunions de service, organise et participe à des réunions opérationnelles stratégiques ou techniques, en interne comme en externe.

Il encadre les agents placés sous son autorité hiérarchique, et les accompagne dans la mise en œuvre de leurs missions : appui technique, arbitrages, hiérarchisation des tâches, programmation.

Il organise la participation de son service aux projets associant plusieurs unités de travail. Il s'assure que le service contribue aux actions de l'établissement en matière de communication interne et externe.

Il organise les entretiens d'évaluation et se charge des notations des agents du service.

3/ Mise en œuvre de la stratégie d'acquisition et de valorisation des connaissances

Le chef de service décline la stratégie en plans d'action à 3 ans, et organise le travail de son équipe, ainsi que la recherche de financements en cohérence avec ce cadre.

Il s'assure de l'organisation, du bon déroulé et de l'exploitation des résultats des protocoles mis en œuvre par le Parc. Il veille à maintenir une parfaite coordination avec la cellule systèmes d'information afin de garantir l'intégration des données et la possibilité de les mobiliser en tant que de besoin.

Il participe à l'évaluation de ces protocoles, notamment en inter-parc, et à leur évolution. Il anticipe les besoins en formation liés à leur mise en œuvre.

Il initie et coordonne les partenariats visant à acquérir de nouvelles connaissances sur le parc et à améliorer la gestion du patrimoine. En particulier, il guide la définition de programmes de recherche déployés dans le parc par des organismes scientifiques, ainsi que la mise en œuvre de programmes de « sciences en action » impliquant des gestionnaires d'espaces et des groupements d'usagers. Ce type d'approche est en particulier développé pour les milieux forestiers, agropastoraux et aquatiques. Il organise la diffusion et la mise à disposition des résultats, documents et publications issus de ces programmes.

4/ Gestion des milieux et des espèces

Il organise la participation du service aux commissions départementales de la nature et des paysages et de la chasse et de la faune sauvage.

Il propose à la direction des contrats de partenariats visant à mettre en œuvre la charte avec des organismes de gestion des milieux.

Il supervise le travail réalisé par le Parc en matière d'accompagnement des activités forestières et pastorales, notamment :

- actions de connaissance,
- avis sur les aménagements forestiers, les coupes forestières, définition de forêts en libre évolution...,
- avis sur les projets d'équipements agropastoraux, les conventions de pâturage, les mesures agri-environnementales,
- concours prairies fleuries...

Il coordonne la gestion du loup en lien avec les DDT et l'ONCFS, incluant notamment le suivi de l'espèce, la réalisation par le parc des constats de dommage sur son territoire et les mesures de protection des troupeaux contre la prédation.

Il coordonne la participation du Parc au réseau Natura 2000 : suivi du DOCOB « cœur de parc », participation aux comités de pilotage des sites en aire d'adhésion, transition vers le nouvel animateur pour le site Haute-Tinée (suivi du Dracocéphale).

Il organise la contribution du service aux avis sur les documents de planification, les projets ou les autorisations, en réponse aux demandes du chargé de mission évaluation environnementale.

5/ Patrimoine culturel

Le chef de service accompagne la définition de la stratégie du Parc en matière de patrimoine culturel. Il contribue à définir l'organisation opérationnelle du pilotage de cette thématique au sein de l'établissement, et notamment à préparer un rattachement au service sensibilisation et valorisation du territoire.

Il contribue à l'identification de projets sur cette thématique et à mettre en place les partenariats et financements correspondants.

Il supervise le système d'agrément des accompagnateurs pour la vallées des Merveilles.

3. COMPETENCES REQUISES

3.1 Connaissances techniques :

- connaissances et expérience en sciences de l'écologie et de la nature ;
- connaissances et si possible expérience en gestion forestière ;
- connaissances et si possible expérience en agro-pastoralisme ;
- connaissances et si possible expérience dans le domaine de la culture ;
- connaissance des logiques de fonctionnement des différents services de l'Etat et de l'articulation entre les domaines de compétence de l'Etat et des collectivités ;

- notions de droit de l'environnement ;
- maîtrise de l'anglais, compréhension de l'italien ;
- connaissances et expérience en gestion d'équipes administratives et techniques ;
- connaissances et expérience en montage et suivi de projets simples ou complexes (aspects méthodologiques et financiers) ;
- connaissance des techniques de fonctionnement et d'animation de réseaux thématiques ;
- connaissances en méthodes de gouvernance : gestion de la complexité des systèmes (outils de pilotage, méthodes de travail transversal...), implication des acteurs (médiation, concertation), évaluation participative.

3.2 Savoir-faire :

- maîtriser les techniques de management ;
- savoir maîtriser les délais ;
- savoir rendre compte, identifier les besoins d'arbitrage stratégique et les préparer ;
- savoir assurer un suivi rigoureux des procédures ;
- posséder des qualités rédactionnelles et de synthèse ;
- savoir communiquer en public, animer des réunions ;
- maîtriser les logiciels bureautiques classiques (open office) ;
- être titulaire du permis de conduire B.

4. MODALITÉS DE RECRUTEMENT

Le dossier de candidature, comprenant une lettre de motivation et un curriculum vitae détaillé, fera apparaître la compétence et l'expérience du candidat dans les domaines d'activités visés, sa date de disponibilité ainsi que son statut et sa rémunération actuelle (indice).

Les dossiers de candidature seront adressés par voie postale avant le 3 février 2013. Les candidats présélectionnés sur dossiers seront conviés à présenter leur candidature devant un jury de recrutement.

Les candidatures sont à adresser à :

Monsieur Alain BRANDEIS
Directeur du Parc national du Mercantour
23 rue d'Italie
BP 1316
06006 Nice Cedex 1

Les candidats pourront être invités à se présenter lors d'un entretien individuel organisé au siège du Parc du Mercantour durant le mois de février 2014.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter :

Monsieur Alain BRANDEIS
Directeur du Parc national du Mercantour
Tel : 04 93 16 78 81
e-mail : alain.brandeis@mercantour-parcnational.fr

Chargé(e) de mission évaluation environnementale, polices administrative et judiciaire

Poste à temps plein de catégorie A, ouvert uniquement aux fonctionnaires des différentes fonctions publiques.

Il est basé à Nice sous l'autorité directe de Mme la Directrice adjointe.

Il est à pourvoir à compter du 1er avril 2014.

La date de clôture des candidatures est fixée au 3 février 2014.

1. CADRE GÉNÉRAL DU POSTE

Le parc national du Mercantour (PNM) est géré par un établissement public à caractère administratif (EPA) placé sous tutelle du ministère chargé de l'environnement. Cet établissement compte environ 85 agents permanents répartis entre le siège (45%) et le territoire du Parc (55%) actuellement distribué en 7 secteurs. Le parc concerne 28 communes réparties entre le département des Alpes Maritimes et celui des Alpes-de-Haute-Provence. Parmi celles-ci, 21 ont adhéré à la charte du parc. La partie réglementée du parc (cœur de parc) couvre 68 450 ha.

Le budget annuel est de l'ordre de 6,5 millions d'euros en fonctionnement et investissement (subventions du Ministère chargé de l'environnement). En 2014, dans le cadre d'une évolution de l'organisation de l'établissement, l'équipe de direction sera composée d'un directeur, d'une directrice adjointe, d'une déléguée du Directeur à Digne, de trois chefs de service (Connaissance et gestion du patrimoine, Sensibilisation et valorisation du territoire et Secrétariat Général) et du chef de la cellule Systèmes d'information.

Dans le cadre de la nouvelle organisation de l'établissement est prévue la création d'une cellule « stratégie territoriale » placée directement sous l'autorité de la direction. Le poste de chargé de mission évaluation environnementale/police administrative et judiciaire est rattaché à cette cellule.

Rattachement : Cellule stratégie territoriale

Encadrement : Directeur adjoint

Appui : Assistantes de la direction

Principaux interlocuteurs internes : chefs secteurs/ST et adjoints, chargés de mission et techniciens thématiques, membres groupe police PNM, géomaticien, agents commissionnées et assermentés de l'établissement.

Principaux interlocuteurs externes : services de l'État et des collectivités, Parquets, Groupe de travail « police » de Parcs nationaux de France (GT police), pétitionnaires.

2. MISSIONS

Le(a) chargé(e) de mission évaluation environnementale/polices administrative et judiciaire assure la préparation et le suivi des actions mises en œuvre dans le cadre des missions régaliennes confiées à l'établissement liées à la police. En outre, il prépare les avis obligatoires ou consultatifs sur les plans et projets.

Il est en particulier chargé de :

- préparer la politique pénale qui est en dernier ressort validée par la direction et portée par elle auprès du Procureur ;
- sur les affaires courantes, assurer le lien avec les Parquets, les responsables des MISEN 04 et 06 et du COPOLEN 06 ;
- en s'appuyant sur l'une des assistantes de direction, garantir la traçabilité des procédures judiciaires et leur suivi, s'assurer de la remontée des informations correspondantes vers les échelons départementaux et nationaux ;
- élaborer les avis et autorisations, en s'appuyant sur les services et les services territoriaux : il détermine pour chaque sollicitation la procédure pertinente, les personnes à impliquer dans la production d'éléments techniques et stratégiques (en particulier au sein du service connaissance et gestion du patrimoine naturel et dans les ST), et les délais à respecter ; il sollicite ces personnes et ses requêtes font autorité sur elles (notamment concernant les délais) ; il mène les échanges avec le pétitionnaire nécessaires à l'évolution de son projet et/ou à la prise de décision par le PNM ; il sollicite le conseil scientifique si nécessaire ou pertinent ; il rédige la décision du directeur ou l'avis attendu, pour signature. Il remplit les outils de suivi des procédures et de reporting en place ;
- programmer avec les services territoriaux et les services du siège, le cas échéant, le contrôle des autorisations du directeur et la mise en œuvre des suivis et mesures d'accompagnement prévus par les maîtres d'ouvrage ainsi que la mise en œuvre le cas échéant des procédure de police administrative en découlant ;
- à travers notamment l'organisation du brieffing annuel « police », mener des actions de formation , animer le « groupe police » interne, apporter son soutien aux agents assermentés et commissionnés pour comprendre et mettre en œuvre la politique pénale de l'établissement (gradation des sanctions notamment), s'approprier les textes juridiques de référence, en particulier le décret n°2009-486 et les modalités d'application de la réglementation dans le coeur,
- contribuer à l'élaboration des réglementations dérivées du Conseil d'administration et du directeur, en associant les services concernés (et notamment le service connaissance et gestion du patrimoine naturel pour évaluer les enjeux et impacts potentiels) et préparer leur présentation auprès des instances consultatives et décisionnaires du Parc ;
- préparer les comptes-rendus relatifs à ces thématiques ainsi que les comptes-rendus du directeur au Conseil d'administration ;
- permettre la mise en place progressive des dispositions de l'ordonnance pénale n° 2012-34 du 11 janvier 2012 par la définition de procédures, de documents et de formations adaptés ;
- assurer le lien avec le service sensibilisation et valorisation du territoire pour mettre en place les actions nécessaires de communication sur la réglementation du parc, ou encore les projets autorisés en cœur de PN ;
- participer aux travaux inter-parcs, au sein du GT Police animé par PNF et sur le thème de l'évaluation environnementale, le cas échéant ;
- conseiller les chargés de mission concernés sur les aspects juridiques de la mise en place de la marque collective des parcs nationaux, en s'appuyant en tant que de besoin sur l'expertise de Parcs nationaux de France.

3. COMPETENCES REQUISES

3.1 Connaissances techniques :

- connaissances en sciences de l'écologie et de la nature ;
- connaissance de la méthodologie d'évaluation y compris socio-économique ;
- connaissance des logiques de fonctionnement des différents services de l'Etat et de l'articulation entre les domaines de compétence de l'Etat et des collectivités ;

- notions de prospective et de droit public général ;
- maîtrise des lois et règlements dans les champs de l'aménagement et de l'environnement (en particulier sur les espaces protégés) ;
- connaissance des démarches d'urbanisme ;
- connaissance des principes de polices administrative et pénale
- connaissances en techniques de travaux, notamment en milieux naturels, appréciées.

3.2 Savoir-faire :

- savoir intégrer des compétences techniques et méthodologiques pointues dans les domaines de l'environnement et de l'évaluation ;
- faire preuve de capacités relationnelles de mise en confiance et d'écoute quel que soit le niveau hiérarchique de l'interlocuteur ;
- démontrer de bonnes qualités rédactionnelles ;
- savoir maîtriser les délais ;
- savoir rendre compte et identifier les besoins d'arbitrage stratégique ;
- savoir assurer un suivi rigoureux des procédures ;
- savoir fonctionner en réseau ;
- maîtriser les logiciels bureautiques classiques (open office) ;
- être titulaire du permis de conduire B ;

4. MODALITÉS DE RECRUTEMENT

Le dossier de candidature, comprenant une lettre de motivation et un curriculum vitae détaillé, fera apparaître la compétence et l'expérience du candidat dans les domaines d'activités visés, sa date de disponibilité ainsi que son statut et sa rémunération actuelle (indice).

Les dossiers de candidature seront adressés par voie postale avant le 3 février 2014. Les candidats présélectionnés sur dossiers seront conviés à présenter leur candidature devant un jury de recrutement.

Les candidatures sont à adresser à :

Monsieur Alain BRANDEIS
Directeur du Parc national du Mercantour
23 rue d'Italie
BP 1316
06006 Nice Cedex 1

Les candidats pourront être invités à se présenter lors d'un entretien individuel organisé au siège du Parc du Mercantour durant le mois de février 2014.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter :

Madame Caroline MERLE
Directrice-adjointe du Parc national du Mercantour
Tel : 04 93 16 78 69
e-mail : caroline.merle@mercantour-parcnational.fr

La Vanoise
Parc National

Le parc national de la Vanoise recherche

son chargé de mission WEB, technologies de l'information et de la communication (TIC), boutique

Contexte
Le Parc national de la Vanoise est un établissement public de l'Etat sous tutelle sur Ministère de l'Ecologie, et du développement durable. Il dispose de plus de 80 agents permanents, répartis entre le siège, à Chambéry, et 6 secteurs situés dans les vallées de Maurienne et Tarentaise. La superficie de son territoire est d'environ 200.000 ha. Ses domaines d'intervention couvrent la connaissance, la protection et la gestion des milieux et des espèces, le partenariat avec les acteurs socio-économiques notamment dans les domaines de l'agriculture et du pastoralisme, du tourisme, de l'accueil, de la pédagogie, et les relations internationales. Le Parc travaille avec les élus, services de l'Etat et établissements publics, socio-professionnels, utilisateurs et gestionnaires du territoire.
Le poste de chargé de mission WEB, TIC, boutique est placé au sein du pôle communication du siège du parc national sous l'autorité directe de son responsable de pôle.

1 – Définition du poste :
Le chargé de mission web-TIC-boutique développe et gère les outils d'information sur le parc et de découverte du territoire mobilisant les technologies de l'information et de la communication, ainsi que la boutique du parc dans sa production et ses modes de commercialisation.

2 – Responsabilités, missions propres
- Gestion et développement des sites web du Parc : alimentation du site (articles, videos...), newsletter, élaboration et suivi des marchés de développement et de maintenance évolutive et de leur contenu, suivi des groupes de travail interparcs sur ce domaine,
- Animation de l'implication du Parc dans les réseaux sociaux,
- Développement de contenus d'information sur le Parc et de découverte du territoire adaptés aux outils mobiles, le cas échéant en projets transfrontaliers ,
- Actualisation des informations touristiques diffusées par le Parc,
- Développement de la production et de la commercialisation de la boutique du Parc.

3 – Connaissances
- connaissance des systèmes informatiques et de cartographie, maîtrise des outils web et multimédia connaissance des réseaux sociaux.

4 – Savoir-faire:
- veille technique, capacités d'encadrement de stagiaires ou vacataires, aptitudes à la négociation avec des concepteurs ou fournisseurs.

5 – Savoir-être
- bon relationnel, curiosité, adaptabilité, goût pour les activités commerciales.

6 – Profil recherché, durée du contrat

Expérience souhaitée : expérience dans la communication, gestion de projets informatiques informatifs et touristiques, alimentation de sites web, cartographie simplifiée, expérience de projets transfrontaliers souhaitable, connaissance de l'environnement des espaces protégées alpins, connaissance langues anglais-allemand.

Le poste doit être pourvu par un fonctionnaire de catégorie A, en position normale d'activité ou en service détaché. Durée : 1 an prolongeable à 2 ans

7 – Caractéristiques de l'emploi

- Poste basé au siège du Parc national à Chambéry (73).
- Prise de fonctions fixée au 1er février 2014.
- Rémunération de même niveau que celle perçue dans l'administration d'origine.

8 – Candidatures

- lettre de motivation et curriculum vitae à adresser au Directeur du Parc national de la Vanoise, 135 rue du Docteur JULLIAN , BP 705, 73007 CHAMBERY-Cedex
- e-mail : assistante.direction@parcnational-vanoise.fr
- copie à : marie-gabrielle.doguet@parcnational-vanoise.fr
- **Date limite de dépôt : 13 janvier 2014.**
- **Auditions semaine 3, du 14 au 17 janvier 2014.**

9 – Personnes à contacter

- Christian NEUMULLER, responsable du Pôle communication (supérieur hiérarchique direct). tél : 04 79 62 89 65 - e-mail: christian.neumuller@parcnational-vanoise.fr

- Marie-Gabrielle DOGUET, secrétaire générale. tél :04 79 62 89 67
  e-mail: marie-gabrielle.doguet@parcnational-vanoise.fr